Envoyé en préfecture le 05/01/2026
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 029-212900336-20260105-2025_11_36-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DU CLOITRE-PLEYBEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune du CLOITRE-PLEYBEN convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Dominique BILIRIT, Maire.

Date de convocation : 7/11/2025.
Présents : neuf conseillers. Votants : neuf conseillers.
Assistaient à la réunion : BILIRIT Dominique, L'HERROU Noël, FAVENNEC Alexandre, LEUTHNER Mireille, BALAY Sandrine, MONCHABLON Stéphane, DIRAISON Maryse, LE MOIGNE François, NEDELLEC Frédérique.

Absents excusés : LE QUER Karine, BARDON Aurélien, LE GOFF Myriam, LEMESLE Michèle,
Absent non excusé : GUEGUEN Jérôme.
Secrétaire de séance LEUTHNER Mireille.

DCM 2025-11-36 – DECISION MODIFICATIVE N°2 -INSUFFISANCE DE CREDIT DOTATION JEUNES AGRICULTEURS

Madame Le Maire informe le conseil municipal que le dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs est plus important que les années antérieures.

L'opération suivante sera à réaliser :

Art 7391111 : + 4700 €

Art 60621 : - 4700 €

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder au virement de crédit ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

La Secrétaire de séance — Le Maire,

LEUTHNER Mireille — BILIRIT Dominique